

RELATIONS SOCIALES

SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine

1 P 2.13-23 ; 1 P 3.1-7 ; 1 Co 7.12-16 ; Ga 3.27, 28 ; Ac 5.27-32 ; Lc 19.18.

Verset à mémoriser

**« Avant tout, ayez les uns pour les autres un amour fervent,
car l'amour couvre une multitude de péchés. »**

(1 Pierre 4.8)

La lettre de Pierre aborde aussi sans détour quelques-unes des questions sociales difficiles de son époque. Par exemple, comment les chrétiens doivent-ils vivre sous un gouvernement oppressif et corrompu comme celui que connaissaient la majorité d'entre eux à ce moment-là : l'Empire romain païen ? Qu'a dit Pierre à ses lecteurs, et que signifient ses paroles pour nous aujourd'hui ?

Comment les esclaves chrétiens doivent-ils réagir lorsque leur maître les traite durement et injustement ? Aujourd'hui, les relations employeur-employé sont différentes de la relation qui existait, au premier siècle, entre un maître et son esclave, mais ce que dit Pierre résonne chez ceux qui doivent supporter des patrons injustes. Comme il est fascinant que Pierre nous renvoie à Jésus et à la manière dont il a réagi aux mauvais traitements pour nous donner un exemple de la manière dont les chrétiens doivent se conduire dans le même genre de situation (1 P 2.21-24).

Comment mari et femme doivent-ils agir l'un envers l'autre, en particulier lorsqu'ils sont en désaccord sur une question aussi fondamentale que la foi ? Enfin, comment les chrétiens doivent-ils considérer l'ordre social quand, en réalité, l'ordre social et/ou politique est peut-être résolument corrompu et contraire à la foi chrétienne ?

Étudiez la leçon de cette semaine pour le sabbat 22 avril.

DIMANCHE 16 avril

L'Église et l'État

Bien qu'elle ait été écrite il y a longtemps, la Bible aborde néanmoins des questions tout à fait contemporaines, comme les relations entre les chrétiens et leur gouvernement.

Dans certains cas, cela paraît plus évident. *Apocalypse 13* parle d'un temps où obéir aux pouvoirs politiques signifiera désobéir à Dieu. Dans pareils cas, notre choix est clair (voir l'étude de jeudi).

Lisez 1 Pierre 2.13-17. Que dit la Parole ici sur la manière dont nous devons considérer le gouvernement ?

La cruauté de l'Empire romain était bien connue de ceux qui vivaient sur son territoire. Il s'était étendu au gré des caprices d'hommes ambitieux et impitoyables qui usaient de la force militaire et mataient toute résistance par la violence. La torture systématique et la mort par crucifixion n'étaient que deux des horreurs infligées aux contrevenants. Le gouvernement romain était gangrené par le népotisme et la corruption. L'élite en place exerçait le pouvoir avec une arrogance et une cruauté absolues. Malgré tout cela, Pierre exhorte ses lecteurs à accepter l'autorité de « **toute** » institution humaine dans l'empire, du roi au gouverneur (1 P 2.13, 14).

Pierre affirme que les rois et les gouverneurs punissent ceux qui font le mal, et qu'ils louent ceux qui font le bien (1 P 2.14). Ils ont donc un rôle très important à jouer dans la structuration de la société. En fait, malgré tous ses torts, l'Empire romain procurait une certaine stabilité. Il délivrait de la guerre. Il rendait une justice sévère, mais une justice tout de même, fondée sur l'État de droit. Il bâtissait des routes et établissait un système monétaire pour financer ses besoins militaires. Rome a ainsi créé un environnement dans lequel la population pouvait croître, et dans de nombreux cas, prospérer. Vus sous cet angle, les commentaires de Pierre sur les gouvernements ont du sens. Aucun gouvernement n'est parfait, et encore moins celui sous lequel vivaient Pierre et l'Église de cette époque. Ainsi donc, les chrétiens doivent chercher à être de bons citoyens, qui obéissent à la loi du pays autant que possible, même si le gouvernement auquel ils sont soumis est loin d'être parfait.

**Pourquoi est-ce important pour les chrétiens d'être d'aussi bons citoyens que possible, même dans des situations politiques loin d'être idéales ?
Que peut-on faire pour améliorer la société, même modestement ?**

LUNDI 17 avril

Maîtres et esclaves

Lisez 1 Pierre 2.18-23. Comment comprenons-nous aujourd'hui le contenu difficile de ces versets ? Quel principe peut-on en retirer pour nous ?

Une lecture attentive de *1 Pierre 2.18-23* révèle que plutôt qu'une approbation de l'esclavage, les textes donnent des conseils spirituels sur la manière d'envisager des circonstances difficiles qui, à l'époque, ne pouvaient pas être changées.

Le mot traduit par « domestiques » ou « serviteurs » dans *1 Pierre 2.18*, *oiketes*, employé spécifiquement pour les esclaves domestiques. Le terme habituel pour désigner un esclave, *doulos*, est employé dans *Éphésiens 6.5*, passage qui donne des conseils similaires aux esclaves. Dans la société hautement hiérarchisée qu'était l'Empire romain, les esclaves étaient considérés comme un bien légal, sous le contrôle absolu de leur maître, qui pouvait les traiter avec bonté ou cruauté. Les esclaves avaient différentes origines : armées vaincues, enfants d'esclaves, ou « vendus » pour payer des dettes. Certains esclaves recevaient de grandes responsabilités. Certains géraient les grandes fortunes de leurs propriétaires. D'autres géraient la propriété et les intérêts commerciaux de leur maître, et d'autres encore étaient chargés de l'éducation de ses enfants.

La liberté d'un esclave pouvait être achetée, auquel cas l'esclave était décrit comme « racheté ». Paul emploie ce vocabulaire pour décrire ce que Jésus a fait pour nous (*Ep 1.7; Rm 3.24; Col 1.14*). Il est important de se souvenir que parmi les premiers chrétiens, un certain nombre étaient des esclaves. Ils étaient pris dans un système qu'ils ne pouvaient pas changer. Ceux qui étaient suffisamment malheureux pour avoir des maîtres durs et injustes se trouvaient dans des situations particulièrement difficiles. Même ceux qui avaient de meilleurs maîtres pouvaient se trouver dans des situations éprouvantes. Les instructions de Pierre à tous les chrétiens qui étaient esclaves sont en harmonie avec d'autres déclarations du Nouveau Testament. Ils devaient se soumettre et endurer leur situation, tout comme le Christ s'était soumis et avait enduré (*1 P 2.18-20*). Il n'y a aucun mérite à être puni pour avoir fait mal. Non, le véritable esprit de Christ est révélé lorsqu'ils ont souffert injustement. Comme Jésus, dans pareils moments, les chrétiens ne doivent pas rendre le mal ni faire de menaces, mais se confier à Dieu, qui jugera avec justice (*1 P 2.23*).

Quelles sont les applications pratiques des paroles de Pierre ? Est-ce que cela veut dire que nous ne devons jamais nous battre pour nos droits ? Venez en classe avec vos réponses ce sabbat.

MARDI 18 avril

Maris et femmes

Lisez 1 Pierre 3.1-7. De quelles circonstances particulières Pierre parle-t-il ici ? En quoi ce qui est dit est pertinent pour le mariage dans notre société d'aujourd'hui ?

Un indice important dans le texte permet au lecteur attentif de comprendre la question que Pierre traite dans 1 Pierre 3.1-7. Au chapitre 3, verset 1, Pierre dit qu'il parle des maris qui « **refusent d'obéir à la Parole** ». Autrement dit, Pierre parle de ce qui doit arriver lorsqu'une épouse chrétienne est mariée à un homme qui n'est pas chrétien (même si le nombre de ceux qui ne croient pas est faible).

Une chrétienne devra affronter beaucoup de difficultés si elle est mariée avec un homme qui ne partage pas sa foi. Que doit-il se passer dans ce cas ? Doit-elle se séparer de son mari ? Pierre, comme Paul ailleurs, ne laisse pas entendre que les épouses chrétiennes doivent quitter leur mari non-croyant (voir 1 Co 7.12-16). À la place, dit Pierre, les femmes ayant un mari non-croyant doivent mener une vie exemplaire.

Les rôles dévolus aux femmes dans l'Empire romain du premier siècle étaient largement déterminés par la société individuelle. Les épouses romaines, par exemple, avaient plus de droits légaux concernant leurs biens et les réparations légales que la plupart des femmes auxquelles Pierre écrit. Mais dans certaines sociétés du premier siècle, les femmes étaient exclues de tout engagement politique ou gouvernemental et de décision dans la plupart des religions. Pierre exhorte les chrétiennes à assumer un ensemble de standards qui seraient admirables dans leur situation. Il les exhorte à la pureté et au respect (1 P 3.2). Il dit qu'une femme chrétienne doit s'intéresser davantage à sa beauté intérieure qu'à la parure extérieure des coiffures à la mode, des bijoux, et des vêtements coûteux (1 P 3.3-5). Une femme chrétienne se conduit d'une manière qui valorise le christianisme aux yeux de celui qui vit avec elle le plus intimement qui soit : son mari.

Les maris ne doivent pas considérer les paroles de Pierre comme un permis de maltraiter leur femme comme bon leur semble. Comme il le souligne, les maris doivent faire preuve de considération envers leur épouse (1 P 3.7).

Même si Pierre traite d'un problème spécifique, les femmes chrétiennes mariées à des non-croyants, nous avons néanmoins un aperçu de l'idéal du mariage chrétien : les conjoints chrétiens doivent se soutenir mutuellement, en menant une vie de transparence et d'intégrité alors qu'ils adorent Dieu tout en vaquant à leurs activités quotidiennes.

Relations sociales

Lisez Romains 13. 1-7 ; Éphésiens 5.22-33 ; 1 Corinthiens 7.12-16 et Galates 3.27, 28. En quoi ce que dit Paul est-il comparable à ce que dit Pierre dans 1 Pierre 2.11-3.7 ?

Paul traite certaines des questions soulevées dans 1 Pierre 2.11-3.7 à plusieurs reprises. Ce qu'il dit est remarquablement cohérent avec ce qui se trouve dans 1 Pierre. Par exemple, comme Pierre, Paul exhorte ses lecteurs à se soumettre aux « **autorités établies** » (Rm 13.1). Les chefs sont désignés par Dieu et sont à craindre quand on fait le mal, non quand on fait le bien (Rm 13.3). Ainsi, un chrétien doit rendre à « **chacun ce qui lui est dû - l'impôt à qui vous devez l'impôt, la taxe à qui vous devez la taxe, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur** » (Rm 13.7).

Paul souligne également que les femmes qui sont mariées à des non-croyants doivent mener une vie exemplaire, Et ainsi leurs maris se joindront peut-être l'Église (1 Co 7.12-16). Le modèle du mariage chrétien selon Paul est également un modèle de réciprocité. Les maris doivent aimer leur épouse comme Christ a aimé l'Église (Ep 5.25). De plus, il laisse entendre que les esclaves doivent obéir à leurs maîtres terrestres comme ils obéiraient à Christ (Ep 6.5).

Ensuite, Paul voulait agir dans les limites culturelles légalement imposées. Il comprenait qu'il y avait certains éléments que l'on pouvait changer dans sa culture et d'autres que l'on ne pouvait pas changer. Cependant, il considérait également que le christianisme finirait par changer la manière dont la société considère les gens. Jésus ne cherchait pas à inaugurer un genre de révolution politique de nature à bouleverser l'ordre social, et c'était la même chose pour Pierre ou Paul. Le changement viendrait, à la place, grâce à l'influence transformatrice de gens pieux sur leur société.

Lisez Galates 3.27-29.

Bien qu'il s'agisse d'une déclaration clairement théologique, quelles implications sociales fortes ce texte peut-il avoir concernant la manière dont les chrétiens doivent agir les uns les autres en raison de ce que Jésus a fait pour eux ?

JEUDI 20 avril

Christianisme et ordre social

Tout en sachant que les organisations et les gouvernements humains sont faillibles et parfois impies, et tout en ayant connu eux-mêmes de mauvaises expériences avec les gouvernements et des chefs religieux, Paul et Pierre ont tous deux exhorté les premiers chrétiens à se soumettre aux autorités humaines (1 P 2.13-17 ; Rm 13.1-10). Les chrétiens, disent-ils, doivent payer les impôts et remplir les obligations de leur travail. Autant que possible, les chrétiens doivent être des citoyens modèles.

Lisez Actes 5.27-32. Quel est le lien entre l'obéissance que Pierre demande de rendre aux autorités (1 P 2.13-17) et ce que Pierre et les autres apôtres ont fait lors de cet incident en particulier ?

Les premiers succès de l'Église chrétienne ont donné lieu à l'arrestation de Pierre et Jean (Ac 4.1-4). Ils furent interrogés par les chefs, les anciens, et les scribes, puis relâchés avec l'avertissement suivant : ils devaient cesser de prêcher (Ac 4.5-23). Peu après, on les arrêta de nouveau, et on leur demanda pourquoi ils n'avaient pas obéi aux ordres des autorités (Ac 5.28). Pierre répondit : « **Il faut obéir à Dieu plutôt qu'à des humains** » (Ac 5.29).

Quelle vérité cruciale doit-on retirer de ces paroles ?

Pierre ne faisait pas l'hypocrite en disant une chose tout en en faisant une autre. Quand il s'agit de choisir entre suivre Dieu ou bien des humains, le choix était clair. Avant cela, les chrétiens doivent soutenir le gouvernement et lui obéir, même s'ils agissent pour amener du changement social. Quand des questions morales sont en jeu, les chrétiens se sont impliqués, et cela devrait toujours être le cas, pour promouvoir légalement les mutations sociales qui reflètent les valeurs et l'enseignement de Jésus. Cela peut se faire de différentes manières et dépend de nombreux facteurs, mais être un citoyen loyal et fidèle ne signifie pas automatiquement qu'un chrétien ne peut pas ou ne doit pas chercher à contribuer à rendre la société meilleure.

Lisez Lévitique 19.18 et Matthieu 22.39.

En quoi le commandement d'aimer notre prochain comme nous-mêmes comprend-il la nécessité d'agir pour le changement, quand ce changement pourrait bien améliorer la vie de votre prochain et le rendre plus juste ?

Pour aller plus loin

Lisez Ellen G. White, « Le conflit imminent », p. 427-434 ; « Les Ecritures, notre sauvegarde », p. 435-441, et « Le temps de détresse », p. 451-465 dans *Le grand espoir*.

Ellen G. White recommandait aux adventistes du Septième jour d'être de bons citoyens et d'obéir à la loi du pays. Elle disait même aux gens de ne pas désobéir aux lois locales du dimanche de manière flagrante et publique. Autrement dit, ils devaient bien sanctifier le sabbat du septième jour, comme Dieu l'avait ordonné, mais il n'était pas nécessaire de transgresser délibérément des lois qui interdisaient de travailler le dimanche. Cependant, dans un cas particulier, elle déclara sans ambiguïté que les adventistes ne devaient pas obéir à la loi : si un esclave avait fui son maître, la loi exigeait que l'esclave soit ramené à son maître. Elle critiqua violemment cette loi en disant aux adventistes de ne pas obéir, malgré les conséquences : *« Quand les lois humaines entrent en conflit avec les lois de Dieu, il faut obéir à celles-ci, quelles qu'en soient les conséquences. La loi de notre pays qui requiert de rendre l'esclave à son maître ne doit pas être obéie ; nous devons supporter les conséquences de la violation de cette loi. L'esclave n'est la propriété de personne. Dieu seul est le maître des hommes »*⁸.

À méditer

- **En classe, discutez de votre réponse à la question de la fin de l'étude de lundi, sur le sujet suivant : les chrétiens ne doivent-ils jamais se battre pour leurs droits ? Dans vos échanges, prenez également en compte cette question : quels sont nos droits au juste ?**
- **Donnez des exemples où l'impact des chrétiens sur la société a constitué une grande force pour changer la société pour le meilleur. Quelles leçons peut-on tirer de ces histoires ?**
- **Donnez des exemples où des chrétiens, au lieu de changer les maux de la société, se sont pliés à ces maux, et même les ont justifiés. Quelles leçons peut-on également tirer des histoires ?**
- **1 Pierre 2.17 dit : « Respectez l'empereur » (BFC). L'empereur en ce temps-là était probablement Néron, l'un des hommes les plus corrompus et les plus vils de ce qui constituait déjà une dynastie d'hommes corrompus et vils. Quel est le message pour nous aujourd'hui ? En quoi ce que Pierre a écrit au début de ce passage : « *Respectez tous les êtres humains* » (BFC) peut-il nous aider à mieux comprendre ses paroles ?**
- **Lisez 1 Pierre 2.21-25 en classe. En quoi le message de l'évangile est-il contenu dans ces versets ? Quelle espérance nous offrent-ils ? À quoi nous appellent-ils ? Avec quelle fidélité suivons-nous en ce qui nous est dit ici ?**

⁸ Ellen G. White, *Témoignages pour l'église*, vol. 1, p. 80.